

Asie du Sud-Ouest

Faits nouveaux

Au nombre des événements marquants de l'année, il convient de signaler l'adhésion, en août, de l'Afghanistan à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967, laquelle a ouvert la voie à l'institution d'un cadre législatif national apte à réglementer la protection des réfugiés et des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR en Afghanistan.

Jusqu'au mois de septembre 2005, près de 500 000 Afghans ont regagné leurs foyers, de sorte que le nombre de rapatriements observés depuis l'année 2002 s'élève à plus de quatre millions. Il s'agit, pour la quatrième année consécutive, du mouvement de rapatriement le plus important du monde. Aucune tendance à la discrimination n'a été constatée à l'égard des rapatriés, bien que la situation demeure préoccupante dans certaines régions du pays, tant sur le plan de la sécurité que du point de vue du respect des droits de l'homme.

En 2005, les mouvements de retour en provenance du Pakistan ont été plus amples qu'au cours de la même période de l'année précédente. Ce phénomène s'explique en partie par la fermeture des camps situés dans les Zones tribales sous administration fédérale (FATA) pour des raisons de sécurité. Certains Afghans ont choisi de se réinstaller dans d'autres régions du Pakistan mais la plupart ont

Afghanistan

Pakistan

République islamique d'Iran



préférés regagner leur pays. En revanche, les mouvements de retour en provenance de la République islamique d'Iran ont été plus restreints qu'en 2004. Vraisemblablement, tous les Afghans qui pouvaient rentrer sans encombre et assez simplement l'ont déjà fait et il sera donc très difficile, à l'avenir, de maintenir un rythme de rapatriement aussi élevé.

Le rapatriement librement consenti demeurera sans doute la solution privilégiée pour remédier au sort de la plupart des Afghans encore exilés à l'étranger, mais l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître qu'il sera nécessaire de cerner d'autres solutions pour certains d'entre eux.

En février et en octobre 2005, l'UNHCR a organisé des consultations stratégiques sur les mouvements de population en direction et en provenance de l'Afghanistan avec les Gouvernements des pays de la région, d'importantes institutions internationales, les États intéressés par le problème et diverses organisations internationales. Ces réunions ont été conjointement accueillies par l'UNHCR et l'Union européenne à Bruxelles et par l'UNHCR et le Gouvernement des États-Unis à Genève. L'objectif était de susciter un consensus sur une série de solutions visant à mettre fin au déplacement prolongé des Afghans dans les pays de la région.

Objectifs stratégiques

L'un des objectifs clés de l'UNHCR est de faire entendre aux États concernés la nécessité d'envisager la situation des Afghans déplacés sous un angle plus large et d'adopter une approche plus intégrée pour y remédier. Une telle approche ne viserait pas uniquement à résoudre un problème de réfugiés et un problème humanitaire, mais permettrait également de traiter des mouvements de population plus complexes, en tenant compte des dimensions importantes que sont la pauvreté et les migrations. Cette approche plus intégrée est destinée à aider les Gouvernements à cerner et à étudier une série de méthodes pour remédier à la situation prolongée de tous les Afghans dans la région.

Tout en demeurant pleinement déterminé à favoriser le rapatriement librement consenti, l'UNHCR continuera d'évaluer la situation sécuritaire, politique et économique qui règne dans certaines régions de l'Afghanistan et qui peut sérieusement contrarier le retour de certains Afghans. L'UNHCR s'attachera donc à suivre la situation des rapatriés et s'assurera que ceux-ci rentrent bien de leur plein gré. Un autre objectif, tout aussi important, consistera à stabiliser la situation des populations



Afghanistan : quelque 40 familles déplacées, précédemment hébergées au camp de Zari Dasht à Kandahar, sont transportées en camion jusqu'à leur localité d'origine, au nord du pays. *UNHCR / T. Irwin*

afghanes demeurées dans les pays avoisinants et à préserver l'asile.

Les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan devront faire face à une difficulté de taille, à savoir la présence d'importantes populations afghanes, demeurant sur leur territoire pour des motifs d'ordre économique, certes, mais aussi en raison des liens culturels forts qui les unissent aux populations d'accueil. Les déplacements réguliers d'un grand nombre d'individus dans les deux sens, en direction et à partir de l'Afghanistan, poseront également des problèmes. Ces difficultés doivent être affrontées avec l'appui incessant de la communauté internationale. Globalement, les mouvements de population continuent à se normaliser. L'UNHCR est prêt à aider les Gouvernements concernés à relever ces défis et à réduire encore l'instabilité engendrée par le déplacement des populations en provenance d'Afghanistan.

L'UNHCR ne peut assurer seul la progression en direction de ces objectifs. Il sera indispensable de forger des partenariats stratégiques et habilitants pour faire progresser la recherche de solutions durables en faveur des Afghans. La nécessité de définir un cadre plus large de gestion des mouvements de population se fait également sentir et son élaboration fera l'objet d'une réflexion suivie.

Les chapitres consacrés aux différents pays indiquent les activités prévues, à l'échelle nationale, pour appuyer l'approche axée sur les solutions intégrées.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont présentées dans des chapitres distincts.

Budget (dollars E.-U.)	
Pays	Budget-programme annuel
Afghanistan	60 978 721
Pakistan	23 327 170
République islamique d'Iran	16 411 128
Activités régionales ¹	589 242
Total	101 306 261

¹ Comprend le rapatriement des Afghans en provenance de divers pays ainsi que les bourses pour les réfugiés étudiants.